



Nouvel aménagement de la place de l'Étape : **vers un espace embelli, convivial et apaisé**

Janvier 2021

LE PROJET



Frédéric VALLETOUX
Maire de Fontainebleau
Conseiller régional
d'Île-de-France



Thibault FLINE
Adjoint au Maire
en charge de la voirie,
de la circulation,
du stationnement
et du cadre de vie

*« Notre projet, c'est d'aménager
la place de l'Étape en lieu de vie
plus vert, plus convivial et sécurisé »*

Depuis plus d'un an, nous travaillons à repenser l'aménagement de la place de l'Étape pour la transformer en un lieu de vie plus vert, plus convivial et plus sécurisé. Aujourd'hui, cet espace ressemble davantage à un carrefour routier qu'à une place urbaine. Nous souhaitons que les commerçants et les Bellifontains, ainsi que tous les visiteurs puissent se réapproprier cette place. A terme, la place de l'Étape sera un trait d'union entre le coeur de ville et le campus universitaire de Damesme. Plus végétalisée, plus apaisée, cette place a vocation aussi de devenir un lieu agréable pour les piétons. C'est aussi le pari de la revitalisation des commerces qui s'y trouvent.

Au travers de cette présentation, nous vous invitons à découvrir le projet pour la nouvelle place de l'Étape. Nous espérons vous retrouver au travers des différentes rencontres pour échanger avec vous.

Frédéric Valletoux
Maire de Fontainebleau

Thibault Fline
Maire adjoint

UNE PLACE REPENSÉE ET VÉGÉTALISÉE

● Une circulation plus apaisée

Réduire les flux et l'emprise automobile grâce à un rétrécissement de la voie de circulation à deux voies au lieu de trois et au déplacement des arrêts de bus (rue Grande et rue Aristide Briand).

● Plus de sécurité pour les piétons et les cyclistes

Favoriser et sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes en élargissant significativement les zones piétonnières, en créant une « chaussée à voie centrale banalisée » ainsi qu'une zone de rencontre impliquant une vitesse maximale à 20 km/h. Ces aménagements vont permettre de diminuer la vitesse moyenne des véhicules et de renforcer considérablement la sécurité des usagers de la place.

● Une place plus attractive

Faciliter les échanges entre les deux côtés de la place grâce à la création d'un plateau surélevé,

l'agrandissement des terrasses commerciales, la présence plus importante du végétal.

● Mise en valeur du patrimoine bâti

Assurer une mise en lumière architecturale et patrimoniale de la place, de ses immeubles élégants et unifier le mobilier urbain dans la poursuite des travaux de requalification du centre-ville (place de la République, rue du Château).

● Un stationnement repensé

11 places « arrêt minute », 2 places PMR, 3 places de livraison et des places réservées pour les motos et pour les vélos.

● Un nouvel écrin végétal

Articulés autour d'une fontaine qui évoquera l'origine de Fontainebleau, de nombreux végétaux, dotés d'un système d'arrosage responsable au goutte à goutte, seront plantés dont le paulownia qui a la particularité d'absorber le CO₂.

PHASES DE L'AMÉNAGEMENT

3 Séquence 3

LE LINÉAIRE COMMERÇANT

- Trottoirs larges et confortables
- Terrasses
- Stationnement

2 Séquence 2

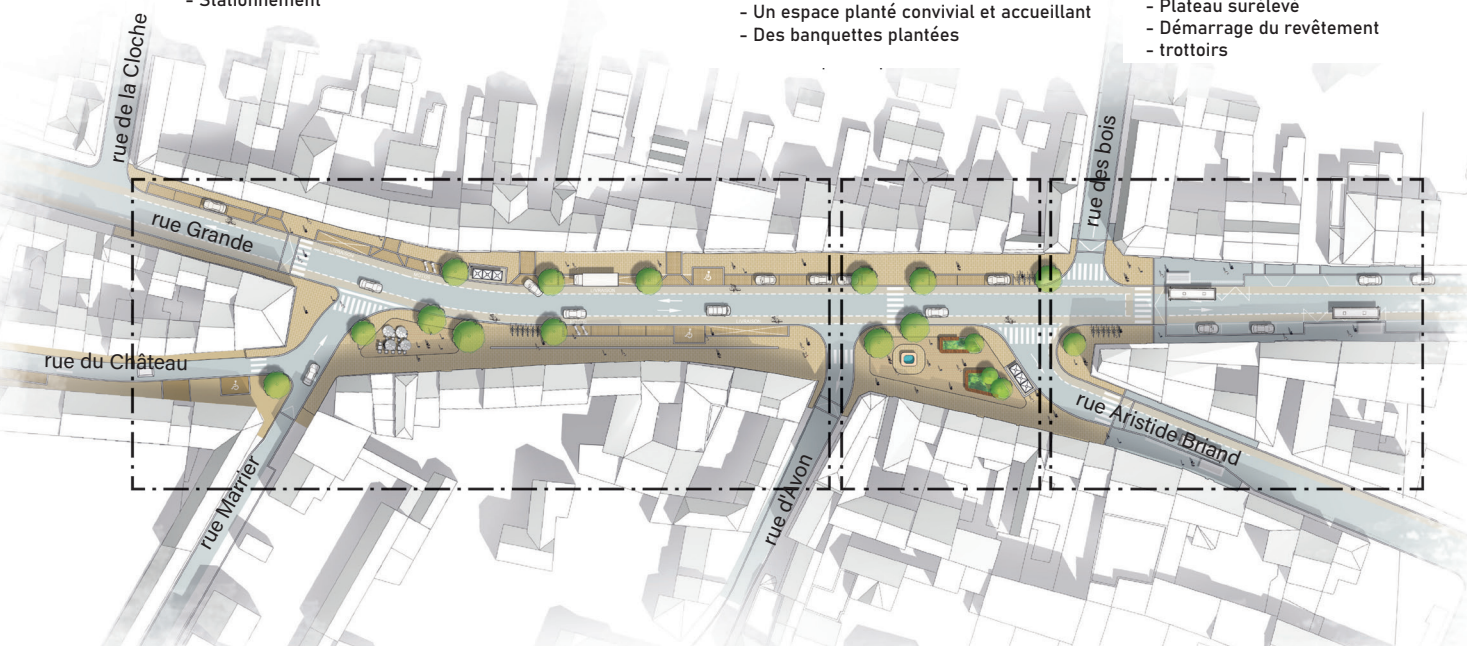
SALON VEGETAL AUTOUR D'UNE FONTAINE

- Une fontaine
- Un espace planté convivial et accueillant
- Des banquettes plantées

1 Séquence 1

LE SEUIL DU COEUR DE VILLE

- Déplacement des arrêts de bus (vers gare et tribunal)
- Plateau surélevé
- Démarrage du revêtement
- trottoirs



Périmètre des travaux : du 126 au 133 rue Grande, avec des répercussions ponctuelles sur les intersections de la rue Grande avec les rues Aristide Briand, des Bois, d'Avon, Marrier et du Château.

NOUS VENONS À VOTRE RENCONTRE

Samedi 30 janvier de 14h à 16h

Présentation en porte-à-porte auprès des riverains de la place par les élus

Jeudi 4 février à 19h30

Réunion en visio avec les commerçants

Samedi 6 février à 11h

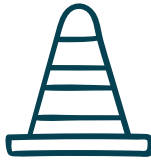
Facebook Live du Maire, spécial « Nouvel aménagement de la place de l'Étape », en présence de l'opérateur - RDV sur  @VilledeFontainebleau

Samedi 6 février à 14h

Permanence du Maire et des élus dès 14h - RDV place de l'Étape

DURÉE DES TRAVAUX

13 mois à partir de l'été 2021
jusqu'à l'été 2022



UNE CIRCULATION MAINTENUE PENDANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX

- La circulation sur 2 voies sera maintenue autant que possible. Une communication spécifique sera réalisée au besoin.
- Des couloirs de circulation piétons seront maintenus sur chaque trottoir pour permettre l'accès aux commerces en continu. Ils évolueront au fur et à mesure des travaux.

UNE PLACE TOUJOURS ACCESSIBLE

● **L'accès aux commerces sera conservé pendant toute la durée du chantier.** Les travaux réalisés devant les entrées se feront prioritairement les jours de fermeture et après échange avec chaque commerce. Il en sera de même pour l'accès aux habitations.

● **La Ville soutiendra ses commerces**

Pendant la durée des travaux, vos commerces resteront ouverts et la Ville les accompagnera dans leur communication.



COÛT DE L'OPÉRATION 2,3 M € TTC

Avec le soutien financier de l'État (DSIL)
à hauteur de 34,55 %



**Pour toute question, vous pouvez contacter le service Espaces publics
par mail : espacespublics@fontainebleau.fr
ou par téléphone au 01 60 74 64 91**

Fontainebleau

